Publié le 22 juin 2022

TriGironde, un coup de pouce de 11 M€ de la Banque des Territoires pour la transition écologique

La Spl TriGironde, créée par 7 collectivités en charge de la gestion des déchets, va se doter d'un nouveau centre de tri moderne, innovant, modulable et respectueux de son environnement grâce, entre autres, à un prêt « relance verte » accordé par la Banque des Territoires.

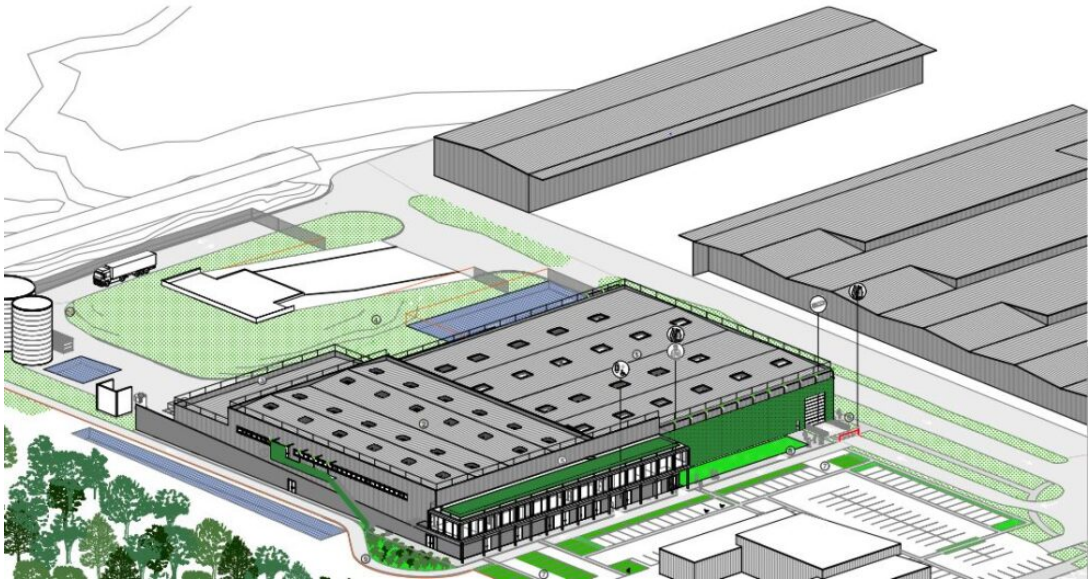

A l'heure où le coût des matières premières s'envole, le recyclage des emballages ménagers en plastique, acier, carton et papiers fait l'unanimité plutôt que leur incinération ou leur enfouissement. La **Spl TriGironde**, réunissant 7 collectivités et concernant plus de 500 000 habitants, fait un grand pas dans cette direction en se dotant d'un nouveau centre de tri moderne. « Ce nouveau centre de tri permettra aux habitants de participer à **l'extension des consignes de tri**, rendue obligatoire par la loi sur la Transition Energétique pour une

Croissance Verte », explique **Olivier Guilmois,** le directeur de la Spl. Dès le 1er janvier 2023, tous les emballages ménagers (pots, films et barquettes en plastique, en plus des emballages en acier, aluminium, briques alimentaires, cartons et de tous les papiers), pourront être triés dans les bacs ou les bornes jaunes des 7 territoires actionnaires de TriGironde.

Favoriser l’émergence de filières industrielles

« Cet investissement de plus de 22 M€ HT, sous maîtrise d’ouvrage publique, va permettre de maîtriser le coût du tri et ce dans une période de forte augmentation de la fiscalité des déchets », peut-on lire dans un communiqué publié par la Spl. La Banque des Territoires sera un partenaire majeur du projet en accordant un prêt « relance verte » de 11 150 000 € sur une durée de 30 ans. **Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, a signé le 23 le prêt entre les deux partenaires**.

> « Ce nouvel équipement sera prêt en octobre 2023. Il permettra de créer 25 emplois supplémentaires, qui s’ajouteront aux 16 déjà présents sur place », poursuit Olivier Guilmois.

TriGironde voit plus loin : « L’objectif est de favoriser l’émergence de filières du recyclage pour **donner plus de visibilité aux industriels du secteur**. Si le mieux reste de réduire les déchets à la source, ces déchets, quand ils sont là, peuvent être utilisés à des fins industrielles respectueuses de l’environnement », conclut-il.